



SLA EEDF Talant

Projet pédagogique

Année scolaire 2024/2025

Chemin de la Combe Valton
21240 TALANT

Description du séjour

Type de séjour : Accueil de scoutisme.

Organisme :

Il se déroulera avec l'association des Eclaireuses Eclaireurs de France, sur le groupe de la ville de Talant ; chemin de la Combe Valton 21240 Talant, joignable par mail à « talant@eedf.fr », sous la direction de Mme PRUDON Cécile.

Dates et lieu :

Du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Talant, chemin de la Combe Valton

Effectifs :

Au vu de l'équipe actuelle, accueil des enfants à partir de la branche Louveteaux, 8 ans révolus.

Effectif envisagé d'une trentaine d'enfants toutes branches confondues.

Effectif prévisionnel :

Effectif total	35
De 8 à 10 ans	15
De 11 à 14 ans	20
Dont filles	15
Dont garçons	20

L'ensemble des participants doit être à jour de son adhésion à l'association des Eclaireuses Eclaireurs de France. Cette adhésion est un acte d'engagement dans l'association, ainsi qu'un moyen de bénéficier d'une couverture d'assurance et de protection par l'association. L'adhésion est obligatoire, ainsi un jeune ou un encadrant n'ayant pas adhéré, lors du départ du séjour, se verra refuser son accueil.

Encadrement :

Chaque branche (tranche d'âge) est encadrée par des responsables d'animation (animateurs) et est coordonnée par la direction. En fonction du projet d'activité et des tâches de la vie quotidienne, les animateurs peuvent être amenés à encadrer plusieurs tranches d'âges.

Les activités et la vie en week-ends sont préparées lors de réunions programmées avant ceux-ci avec l'ensemble de l'équipe et évaluées lors de points réguliers en cours d'année.

L'équipe sera composée de :

Postes	Nom	Qualification
Directrice	PRUDON Cécile	BAFA, Stagiaire BAFD
Directeur adjoint	BEUCHOT Denis	BAFD, DSF, SST
Directrice adjointe	BUTET Isabelle	Professeur, équivalence BAFD
Responsables éclé·es	VOISIN Ninon VERGER Arthur BACHELET Théo	Stagiaire BAFA, PSC1 Stagiaire ASF Stagiaire ASF, PSC1
Responsables louveteaux, loubettes	JARRIGE Flora BRETTNER Romane (Assistante sanitaire)	Stagiaire BAFA, PSC1 Stagiaire BAFA, PSC1

Projet éducatif **des Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF)**

Un mouvement de jeunesse membre de la Fédération du Scoutisme Français.

Article 1^{er} des statuts BUT
ET COMPOSITION

L'association des Éclaireuses Éclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme. Elle a été publiée au Journal officiel du 08 Décembre 1911

L'association est un mouvement de jeunesse qui, dans une perspective d'éducation permanente, réunit des enfants, des adolescents et aussi des adultes qui prennent ensemble des responsabilités et, par ce moyen, poursuivent leur formation.

L'association, laïque comme l'École publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou partisane. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'association, respect et compréhension.

S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses

membres, l'association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.

L'association vise à former des citoyens engagés qui connaissent leur pays, ouverts sur le monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels, environnementaux, économiques et attachés à les résoudre.

L'association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les pays et s'engage à lutter contre toute forme de racisme.

Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.

L'association a une durée illimitée.

Le projet éducatif correspond aux grands principes et conceptions d'éducation défendus par le Mouvement. Il s'ancre dans le registre des valeurs et aussi des conceptions idéologiques.

Il est le résultat de notre double appartenance au mouvement scout d'une part, et au réseau des associations laïques et complémentaires de l'école publique d'autre part.

Pour mettre en œuvre ce projet, l'association des EEDF propose des principes éducatifs et des éléments de méthodes que les équipes d'animation adaptent dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs projets pédagogiques.

Un projet d'éducation basé sur une auto-éducation collective

Le jeune, individu à part entière, possède la capacité de se développer dans tous les domaines et d'être acteur de son propre développement. En vivant des expériences, en explorant, en découvrant, l'enfant et le jeune construisent chacun leur propre identité, dans un processus d'éducation par l'action. Cette auto-éducation se fait au rythme de chacun et selon des méthodes adaptées à chaque tranche d'âge. La vie en petites équipes ou au sein du groupe contribue à cette édification, en fournissant des repères, en créant des liens contribuant à la progression personnelle de chacun.

L'accueil de public spécifique, en intégration ou en groupe, fait l'objet d'une prise en compte des besoins, des limites et d'une adaptation du projet.

Une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective

Un engagement personnel, au sein de l'association, à agir de son mieux pour respecter ses choix et les valeurs du mouvement, prélude à un engagement citoyen. La mise en œuvre d'une vie démocratique participative, associant les enfants et les jeunes aux décisions les concernant. La responsabilité, à tout échelon de l'association, fait l'objet d'un contrôle et d'un accompagnement. Une relation éducative positive construite sur le respect et la confiance réciproque où l'adulte accompagne le jeune dans sa démarche d'auto-éducation. Des règles claires et explicites, nécessaires à l'autonomie de l'enfant, sont posées, les cadres et les limites fixés sont respectés. La transgression des règles est sanctionnée.

Une auto-gestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité

La vie quotidienne, en pleine nature, nécessite une attention et une implication de tous, dans la mise en œuvre et le maintien de conditions d'hygiène satisfaisantes. Elle fournit aussi les moyens d'une éducation basée sur des rapports harmonieux entre l'homme et son milieu de vie, assez loin des problèmes de consommation et de confort. Pendant l'année, le scoutisme se vit à travers l'organisation d'activités à la journée, de week-ends et de mini-séjours en camping dès que les conditions le permettent. La vie en petites équipes est indispensable à l'auto-gestion. Elle facilite l'apprentissage de la solidarité. L'organisation des tâches quotidiennes relève dès que possible de la petite équipe au sein de laquelle les enfants sont associés à toutes les missions. Les repas font l'objet de menus élaborés et préparés par les enfants (cuissons sur table à feu, réchauds, repas trappeur). L'autonomie et l'auto-gestion des jeunes sont balisées par des repères temporels et spatiaux clairement établis.

L'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience

La pédagogie du projet est au cœur de toute démarche. Les enfants et les jeunes sont associés aux choix, décisions, réalisation, évaluation des projets d'activités qu'ils construisent ou auxquels ils sont associés. Le jeu et l'activité sont les moteurs de l'apprentissage et de l'éducation. Des projets en autonomie peuvent être organisés par les adolescents et préadolescents. L'« explo » concerne des jeunes âgés de 11 à 15 ans, en petite équipe. Une préparation minutieuse et une organisation contrôlée par l'équipe, leur permettent de vivre une aventure de quelques jours en autonomie.

Un partenariat éducatif entre les équipes et les familles

L'équipe d'animation est associée à la construction du projet pédagogique et l'équipe technique doit en être partie prenante. L'organisateur met en œuvre les moyens nécessaires à l'évaluation et la formation des responsables et pose des règles de vie explicites concernant le tabac, l'alcool, les drogues, le temps de sommeil... Les parents sont des partenaires éducatifs informés, associés au maximum au projet. Les activités d'année, en proximité géographique, permettent de s'ouvrir sur la vie locale ; le camp doit être l'occasion de découvrir une région, ses habitants, son environnement.

Les 5 valeurs de l'association

En affirmant le respect fondamental de l'homme dans sa diversité, la lutte contre toute forme de discrimination et d'intolérance, nous faisons le choix de la **Laïcité**

En s'éduquant réciproquement les un·es par les autres, en éduquant en commun les filles et les garçons, c'est pour nous l'affirmation de la **co-éducation**.

En faisant le choix de relations égalitaires, en permettant à chacun·e avec ses droits et ses devoirs de participer à l'élaboration de projets communs et de prendre des responsabilités, en vivant la citoyenneté, c'est la volonté d'être une école de la **démocratie**.

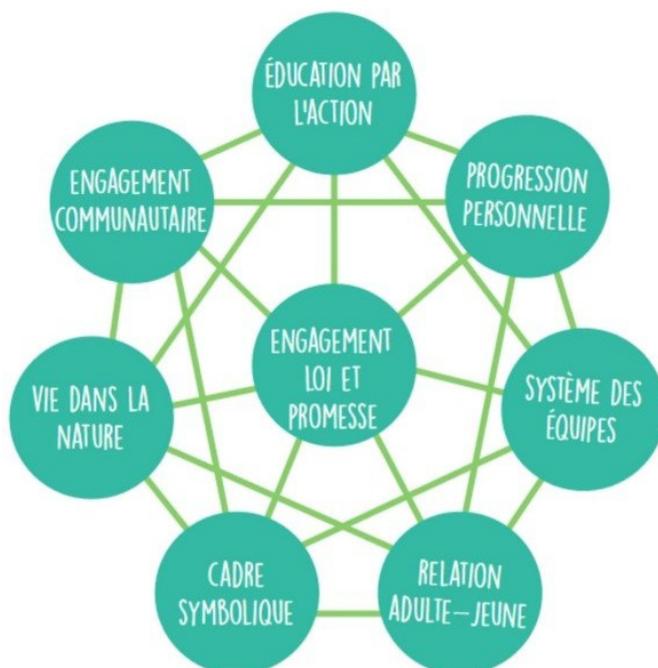
En étant ouvert au monde et à l'autre, en développant un état d'esprit, d'échange, de partage, d'écoute, de construction commune, c'est faire vivre ouverture et **solidarité**.

En apprenant à connaître et à comprendre le monde, en agissant pour protéger et respecter équilibre et harmonie, c'est notre engagement **écocitoyen**.

La méthode scout

La méthode scout se base sur huit piliers d'éducation

- L'engagement communautaire : adhésion à l'association, prise de responsabilité au sein du groupe
- Une éducation par l'action
- Un système de progression personnelle : (trace d'étoiles, pistes)
- Un système de vie en petits groupes : clan, équipage, cercle, ronde
- Une relation adultes/jeunes
- La vie dans la nature
- L'adhésion volontaire du jeune à des principes communs : règles d'or, loi, promesse...



Objectifs pédagogiques et moyens de mise en œuvre

Moyens	Evaluations :
1. <u>Vivre le scoutisme et les valeurs de l'association</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Former les animateurs à la méthode scout, lors des réunions de préparation et tout au long de l'année,- Réaliser des permis couteaux, permis feu impliquant les différentes branches,- Revoir les éléments de scoutisme tels que le montage, démontage et rangement des tentes, la lecture de cartes et de boussoles,- Réaliser une veillée promesses, règles d'or et passage de branches,- Mettre en place la vie en cercles, équipages ou clans	<ul style="list-style-type: none">• Les participants savent faire un feu, utiliser un couteau en toute sécurité, lire une carte et une boussole,• Des participants se sont engagés sur la promesse et/ou la règle d'or,• Des moments forts de vie collective ont été créés,• Les participants sont respectueux du matériel mis à disposition par le groupe.
2. <u>Permettre aux jeunes de différentes SLA de se rencontrer et d'apprendre à se connaître.</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Participer aux rencontres régionales,- Permettre aux participants de rencontrer des jeunes d'autres SLA,- Valoriser et encourager la co-éducation entre les SLA,- Respecter les autres quelles que soient leurs différences.	<ul style="list-style-type: none">• Avoir réalisé des activités avec d'autres SLA,• Les participants ont découvert les spécificités d'un autre groupe.
3. <u>Développer les capacités à vivre en équipe et coopérer.</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des équipes pour les activités et les services,- Accompagner les enfants dans leur organisation au sein de leur cercle, équipage et clan,- Proposer des temps de bilan quotidien, aborder l'ambiance et valoriser l'entraide,- Construire des règles de vie avec les enfants, s'engager sur celles-ci.	<ul style="list-style-type: none">• Avoir fait des jeux de coopération• Les services ont-ils été respectés ?• Les différentes équipes ont su s'organiser, coopérer en leur sein et les unes avec les autres
4. <u>Savoir vivre dans la nature et respecter l'environnement</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Apprendre à reconnaître des éléments de la flore (arbre, végétaux.)- Sensibiliser au gaspillage alimentaire- Découvrir les alternatives énergétiques	<ul style="list-style-type: none">• Les participants savent respecter et reconnaître la nature qui les entoure,• Les enfants sont autonomes sur le tri des déchets et les réduisent• Le gaspillage alimentaire est réduit à son maximum chaque jour• Les éclaireurs sont responsables de leur consommation énergétique.

Vie quotidienne

Les repas (week-ends) :

Les repas sont pris en commun le matin, le midi et le soir, toutes branches mélangées ; il est envisageable que certains repas soient pris par branche ou par équipage sur demande des participants.

Les jeunes participent à l'élaboration du repas et à la distribution des plats à l'ensemble du groupe. Les 11-17 ans sont en charge de la création et du service des repas du midi et du soir en la présence d'un responsable et possiblement accompagné par l'intendant. Les 8-10 ans peuvent avoir l'occasion d'aider à la préparation et au service du goûter avec l'accompagnement et les instructions d'un responsable et/ou de l'intendant.

Les conditions sanitaires de propreté corporelle et vestimentaire sont rappelées par les responsables, qui s'assureront de leur respect par les jeunes avant leur entrée dans l'espace cuisine.

Les produits préparés sont protégés des insectes par des films alimentaires. Tous les emballages de produits frais transformés sont soigneusement collectés et remis à l'intendant qui les conserve en regard du registre d'intendance.

Les produits chauds sont placés dans des récipients isothermes qui ne sont ouverts qu'au moment du service. Des échantillons sont recueillis, placés dans des sachets prévus à cet effet et étiquetés. Ils seront présentés en cas de contrôle ou d'infection collective.

A l'issue du repas, tous les restes sont jetés, y compris les aliments transformés non consommés. Le nettoyage est réalisé par tous les participants selon une grille de roulement et est contrôlé par l'intendant immédiatement après le repas.

La température des frigos est contrôlée de manière journalière.

Hygiène corporelle

Deux temps de toilette sont prévus. Le matin avant le début des activités (une toilette de chat, brossage de dents) et en fin d'après-midi (douches), les horaires étant fixés en fonction du nombre de participants et la capacité à mettre ces temps en place sur le terrain.

Des cabines de douche solaire peuvent être aménagées sur le terrain si nécessaire.

Les brossages de dents sont demandés le matin après le petit-déjeuner ainsi que le soir avant la veillée.

Couchage

Les couchages sont distincts en fonction des tranches d'âge et des genres. Pour les éclé·es, le couchage sera prévu non mixte. Les jeunes devront venir solliciter la direction s'ils souhaitent rendre les couchages mixtes, cette option ne sera envisagée qu'avec une discussion de sensibilisation avec les jeunes sur leurs responsabilités et sur la sécurité.

Les horaires de couchage sont échelonnés selon les branches pour être en rythme avec les besoins des enfants.

Vie par branche

Des temps de vie par branche sont prévus au début de chaque journée lors des conseils où les jeunes sont acteurs de leur organisation et prise de décisions ainsi que pendant les temps de service avant et après les repas du midi et du soir.

Les Explorations et Rando-Loup seront par branches distinctes ainsi que par équipe de vie. Des Explorations peuvent être mises en place pour les éclé·es lors de sortie d'équipage à la journée.

Sécurité

Lors des week-ends, les tentes sont installées de façon groupée et les tentes de l'encadrement sont disposées sur le pourtour afin de pouvoir contrôler tous les accès possibles au campement. Elles restent à proximité des tentes des louveteaux pour qu'un·e responsable puisse répondre aux besoins des enfants pendant la nuit.

Les règles de sécurité sont expliquées aux participants et rappelées régulièrement aux jeunes par l'encadrement. Elles sont affichées à la vue de tous et font partie des règles de vie non négociables.

Lors de sorties, les règles de sécurité sont rappelées aux enfants avant chacune d'elles, le port du foulard est obligatoire et demandé pendant la journée.

Soins et gestes d'urgence

Le local possède le matériel nécessaire aux premiers soins pour les enfants en ayant besoin.

Le bureau contiendra : une copie des fiches sanitaires, les médicaments donnés par les parents avec leur copie de l'ordonnance, les médicaments des responsables sous clé, les affichages obligatoires tels que les numéros et contacts d'urgence (pour les week-ends, ces éléments seront dans une valise verrouillée).

Les soins sont dispensés par l'assistante sanitaire qui peut être assistée, si besoin, d'un membre de l'équipe d'encadrement titulaire d'un diplôme de secourisme. Toutes les prises en charge sont consignées dans un registre sous la responsabilité du ou des assistant·es sanitaire·s.

Les médicaments doivent être fournis par la famille dans leur emballage intact et avec l'original de l'ordonnance correspondante.

Les médicaments des encadrants et responsables seront mis sous clé et conservés dans le bureau.

En cas d'urgence, l'assistante sanitaire contactera les urgences avec les informations mentionnées sur la fiche sanitaire. L'équipe appliquera donc les consignes fournies par les secours.

Services (week-ends)

Différents rôles de vie quotidienne seront attribués aux jeunes, adaptés selon leur tranche d'âge. Les participants tourneront régulièrement sur ces services pour l'équité et l'engagement de tous les jeunes.

La branche des 8-10 ans aura les rôles : de nettoyage des tables, de la vaisselle individuelle (assiettes, couverts...), de la préparation du goûter si celle-ci est nécessaire, du rangement et de la propreté du lieu de camping et du nettoyage des sanitaires WC.

Les branches des 11-14 et 15-17 ans auront les rôles : de préparation et du service des repas du midi et du soir, de la vaisselle collective (casseroles, outils de cuisine...), de la préparation des poches de douches solaires et le nettoyage des sanitaires douches.

Les responsables auront les rôles : de préparation du petit-déjeuner, du nettoyage des torchons, de la gestion du temps, des couchages ainsi que d'accompagnement des services des jeunes (tels que la vaisselle (grande et petite), le nettoyage du terrain, la cuisine, la mise de table, etc.).

Le matin, chaque participant sera responsable de faire sa vaisselle personnelle.

Services : (dimanches)

Chaque branche est responsable du rangement et nettoyage de son local sur la base du volontariat, les responsables s'assurent de l'état des locaux.

Journée type (week-ends)

Plages horaires	Activités
8h-8h30	lever et toilette
8h30-9h	petit déjeuner
9h-9h30	services et rangement
9h30-10h15	PAM, conseil
10h15-11h30	activités
11h30-12h30	préparation du repas, mise de table, temps libre
12h30-13h30	repas
13h30-14h	services
14h-14h30	temps calme, sieste, douches
14h30-16h30	activités
16h30-18h	goûter, douches, temps libre
18h-19h	préparation du repas / temps libre
19h-20h	repas
20h-20h30	services
20h30	veillée, début des couchages échelonnés
21h30	couchage louveteaux
22h	couchage éclé·es, couchage libre aîné·es

Journée type : (dimanches)

10h : accueil des participants
 10h45 : activité du matin
 12h : pause du midi, repas
 13h : rangement du repas, temps calme/ libre
 14h : activité de l'après-midi
 16h : rangement du local, gouter
 16h30 : rassemblement, chants
 17h : départ/ arrivée des parents

Les activités

Les activités peuvent être par tranche d'âge ou avec tout le groupe, des temps de projet sont prévus pour permettre aux jeunes de participer et être acteurs de leur année.

Thème de l'année

Le thème sera choisi avec les jeunes du groupe lors d'activités en début d'année.

Activités spécifiques

L'Exploration

L'exploration est destinée aux plus de 11 ans. S'inscrivant dans le projet scout, elle permet aux jeunes de partir en randonnée vers une destination fixée d'avance et selon un parcours bien précis sans la présence de responsables. Une formation à la topographie est nécessaire. Les jeunes participent à la préparation et la mise en œuvre de ce projet d'activités.

Les responsables assurent un ou plusieurs contrôles au cours de la journée avec intervention et mise au point si nécessaire. Ils contrôlent systématiquement les équipes en soirée afin de vérifier leurs conditions d'hébergement et s'assurer du respect de l'ensemble des règles fixées ou négociées.

Les jeunes doivent faire un rapport détaillé de leur exploration qu'ils présentent lors d'une veillée à l'ensemble des participants au séjour.

Les parents sont invités à signer une autorisation pour la participation de leurs enfants à ce projet formateur.

Les jeunes sont observés par l'encadrement au cours des activités qui précèdent l'exploration pour juger de leur autonomie, suffisante ou non. Si ce n'est pas le cas, les jeunes seront accompagnés par leur responsables.

La Randoloup

La randoloup est destinée aux moins de 11 ans. Son fonctionnement est proche de l'exploration mais les enfants sont accompagnés par leurs responsables. Cette activité leur donne une approche de l'autonomie et s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique cyclique en préparant les enfants à participer à l'exploration lorsqu'ils en auront l'âge.

Règles de vie :

Les règles de vie sont des droits et devoirs réfléchis par groupe de vie entre les jeunes et les responsables. Des règles non négociables sont décidées avec l'équipe d'animation et de direction qui seront présentées aux familles et aux jeunes ; elles suivent les règles de sécurité ainsi que la loi.

Règles de vie non négociables :

Règles de vie des responsables	Règles de vie des jeunes
Interdiction à la consommation de substances illicites (alcool, drogues.)	Interdiction à la consommation de substances illicites (alcool, drogues.)
Respect des horaires de la journée-type	Rester dans les limites du terrain et respecter les règles de sécurité en sorties
Interdiction à la violence physique, morale ou sexuelle	Interdiction à la violence physique, morale ou sexuelle
Suivre les réglementations concernant le tabac	Suivre les réglementations concernant le tabac (si jeunes fumeur)
	Respecter le matériel, les tentes

Tout manquement à ces règles fera l'objet de sanctions de la part de l'équipe de direction.

Réglementation

Tabac, alcool, drogue :

La consommation d'alcool est interdite pour tous les participants (jeunes et encadrement) sur le lieu des activités.

Concernant la consommation de drogues, elle est, conformément à la loi française, strictement interdite et passible de poursuites judiciaires.

Des coins fumeurs seront mis en place, conformément aux lois en vigueur, un coin sera réservé aux jeunes et l'autre aux animateurs. Les personnes qui souhaitent fumer le feront en toute discrétion hors de la vue des participants et à des heures qui n'entravent pas le bon déroulement des activités selon les principes décrits ci-après :

Jeunes fumeurs :

Il est formellement interdit de fumer pendant les temps d'activité, les services et les repas. Si un jeune souhaite fumer, il devra au préalable y être autorisé par ses parents ainsi que par un membre de l'équipe d'encadrement. Un responsable accompagnera le jeune dans un lieu déterminé, hors de l'enceinte des locaux ou des lieux d'activités. Ce responsable, s'il est fumeur, ne fume pas en présence du jeune.

Les parents doivent informer le directeur de l'addiction de leur enfant au tabac afin de permettre une gestion correcte de la situation.

Encadrement fumeur :

Les encadrants fumeurs devront utiliser la zone fumeurs délimitée à l'extérieur du terrain et s'assurer de toute la discrétion nécessaire par rapport aux jeunes. D'autre part, la pause cigarette doit être de courte durée afin de ne pas entraver le fonctionnement des activités ou de la vie quotidienne, ni de se substituer à une tâche de la personne. Aucun jeune participant ne peut être présent dans cet espace.

Activités, vie quotidienne :

La documentation relative à la réglementation est à disposition de l'équipe d'encadrement :

- Documentation fournie par Jeunesse et Sports.
- JPA spécial directeur

Violence physique, morale ou sexuelle :

Les gestes, actes et paroles violents sont interdits ; toute situation précédemment énoncée sera relayée et traitée par la direction. Des temps de discussion seront mis en place avec le ou les enfants concerné·es.

Si la situation l'y oblige, la direction se réserve le droit de rentrer en communication avec les parents à propos du comportement de leur·s enfant·s

Le rôle premier de l'équipe responsable est de veiller à la sécurité physique, morale et affective des participants.

Relation adultes / enfants / parents :

L'adulte pendant les activités est vecteur d'exemplarité. Il constitue un modèle pour le mineur qui s'identifie souvent à lui et le copie.

Si l'adulte est respectable, l'enfant se retrouvera dans les valeurs de notre association.

Si l'adulte est fédérateur de respect, le mineur le respectera.

Le responsable d'animation doit bien avoir à l'esprit que toute sa pédagogie éducative reposera sur sa relation avec le mineur. Cette relation se met en place dès le premier contact avec l'enfant.

Les premiers instants sont essentiels et déterminent la suite de leur relation.

L'adulte propose un projet d'activités à l'enfant, au travers de valeurs propres au scoutisme. Son approche du mineur doit être irréprochable et respectueuse.

En tout état de cause, le directeur est le garant du respect de l'accueil de scoutisme : il choisit et élabore son équipe pour ses compétences et complémentarités. Il veille au respect des règles. Il est vigilant à la bonne relation Adultes/Enfants/Parents.

Durant les activités, les enfants auront la possibilité de contacter leurs proches en respectant les dispositions mises en place par la direction (site internet, téléphone à heures précises, etc.). Si le besoin s'en fait sentir, les enfants pourront appeler leurs parents. Les parents disposent d'un numéro de téléphone qu'ils peuvent joindre en toute occasion qui l'exige : ils seront alors accueillis par un adulte qui répondra à leurs attentes.

A la fin des activités, est organisé un temps d'échanges permettant à chacun de s'exprimer et de donner son ressenti sur un point particulier, une situation rencontrée lors de celles-ci. Ce temps est formateur pour orienter de nouvelles mesures lors des activités à venir.

Aménagement des espaces (week-ends)

Les zones de couchage :

Les tentes de couchage seront disposées pas branche avec les tentes des louveteaux à proximité des toilettes ainsi que d'au moins une tente d'animateurs.

Les zones de lieux de vie commune :

Les espaces délimités de vie seront :

- Une tente commune (la tente de restauration et d'activités pédagogiques calmes et à l'abri des éléments, elle accueille les affichages d'information à tous les participants),
- La place du village (zone ouverte au centre du campement pour y faire des activités et des rassemblements),
- La tente cuisine (accessible lors de la préparation et le nettoyage des repas et placée près d'une arrivée d'eau).

Les zones de vie par branche :

Les espaces dédiés aux jeunes de chaque branche pour y réaliser leurs moments de conseils et une utilisation libre lors des temps en dehors des activités. Ils seront placés à proximité des groupements de tentes de couchage de chaque branche (fort louveteaux et coin éclé-es).

Espaces sanitaires :

Des espaces seront aménagés pour les week-ends à Bèze. Pour les week-ends à Arcenant, le centre est très bien équipé.

Matériel : tentes emmenées (variable
selon les effectifs des week-ends campés)

:

Vie collective	Tente commune, Tente cuisine
Animateurs	Outwell, Abyse, Prairie, Khyam Screendome
Louvettes, louveteaux	Ténéré (tente « matériel ») Fresh and Black (2), Canadienne
Eclé-es	Montana (4),
Autres	Scarfell, Alpina

Équipe de responsables

L'équipe de responsables se retrouve avant les activités pour construire ensemble le projet d'activités en amont du trimestre. Ce temps sert aussi pour faire un débrief du trimestre précédent.

L'équipe se retrouvera aussi le soir pendant le week-end après le coucher des enfants pour faire un débrief de la journée et une présentation de la journée du lendemain.

Pendant la journée, les responsables auront des tâches réparties entre tous, telles que les services ou la gestion des activités.

Dans le cadre de leur formation, les stagiaires se verront attribuer la préparation et réalisation d'au moins une activité sur un créneau d'une demi-journée (matin ou après-midi). De plus, un suivi individuel de stage sera réalisé par la directrice et l'adjoint au début, au milieu et après le séjour. Les stagiaires ASF (animateurs du scoutisme français) seront suivis par l'adjoint Denis Beuchot. Les stagiaires BAFA (brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateurs) seront suivis par la directrice Cécile Prudon

Communication avec les familles

En cours d'année, le site internet du groupe sera mis à jour de manière régulière avec les activités de la journée et quelques photos (celles-ci respectant les autorisations de droit à l'image).

Un temps de discussion est possible après la journée d'activité pour faire remonter des informations aux parents si un besoin est ressenti de la part des responsables ou des parents.

Lors d'un week-end, les éclé-es ayant un téléphone auront la possibilité d'appeler leurs parents et famille pendant leur temps libre. Pour les plus petits, si ceux-ci expriment un besoin de contacter leurs parents, la direction arrangera un appel après discussion avec l'enfant.

L'intendance

L'intendance a deux aspects.

- L'aspect administratif : suivi des dépenses, préparation des menus, archivage des numéros de lot et stock, préparation des courses.
- L'aspect pédagogique : accompagnement des jeunes dans la préparation des repas, courses, rangement et nettoyage de la tente cuisine, vérification des normes de sécurité de la cuisine (frigos, parts témoin)

L'intendance a pour objectif de responsabiliser les jeunes à la nourriture. Les éclé-es ont pour mission lors des week-ends de réaliser les repas par petites équipes. Lors du nettoyage et rangement, des pôles de tri sélectif seront mis en place. Des moments de cuisine seront prévus pour les louvettes et louveteaux.

Evaluation des objectifs pédagogiques

L'évaluation des objectifs pédagogiques se fera :

- En cours d'année, grâce à des observations et des retours de l'équipe d'animation.
- En fin d'année, avec les enfants, grâce à un bilan
- Après l'année, avec l'équipe en débrief.

La réunion de ces différentes évaluations permettra une vision globale des ressentis et de l'exécution des objectifs en plus des moyens d'évaluation évoqués dans la section « Objectifs ».